



Le TAG

Bulletin trimestriel / Juin 2026



Mot de la direction

Bonjour,

C'est les jeudi 28 et samedi 30 mai derniers que nous avons célébré le 50^e anniversaire d'ABF. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 600 invités au cours de ces deux soirées.

Nous sommes très fiers d'avoir souligné cet événement marquant en compagnie de nos clients, fournisseurs, partenaires, ainsi que de nos employés et de leurs conjoint(e)s. Ces célébrations nous ont permis d'échanger avec plusieurs d'entre vous et de remercier chaleureusement toutes les personnes qui, au fil des années, ont contribué au succès et à la pérennité de l'entreprise.

Nous espérons sincèrement que ces deux soirées ont été à la hauteur de notre reconnaissance envers chacun d'entre vous.

Comme cadeau pour ses 50 ans, ABF vient de s'offrir deux contrats majeurs, soit le "Nouveau Royal VIC de l'Université McGill" ainsi que le "bâtiment d'escadrons des avions de chasse FSF Bagotville".

Avec plus de 500 employés, Armatures Bois-Francs figure aujourd'hui parmi les employeurs industriels les plus importants de la région des Bois-Francs. Au-delà de son impact économique direct, l'entreprise contribue aussi à l'activité de nombreux partenaires et fournisseurs. ABF génère beaucoup de retombées dans la région, que ce soit pour les fournisseurs, les transporteurs ou différents services professionnels.

Après près de 40 ans au sein d'Armatures Bois-Francs, je demeure animé par la même passion. Lorsque je tourne la rue et que j'observe les employés arriver au travail chaque matin, je ressens toujours la même fierté. Voir les gens venir travailler avec passion, plaisir et motivation, c'est ce qui me rend le plus fier de l'entreprise que nous avons bâtie depuis les 50 dernières années.

Merci à tous!

Éric Bernier,
Président

Congés à venir

Mercredi le 24 juin 2026

(pour le Québec):
Fête Nationale

Mercredi le 1^{er} juillet 2026:

(pour l'Ontario)
Fête du Canada

Vendredi le 3 juillet 2026:

(pour le Québec)
Fête du Canada

Lundi le 7 septembre 2026:

Fête du travail



Dans ce numéro:

P. 2—Les nouveaux projets

P. 3—Événements ABF

P. 5—Les mentions spéciales du trimestre

P. 6—Vos nouvelles informatiques

P. 8—Vos nouvelles RH

P. 9—Santé et sécurité au travail

P.10—Les nouveaux employés

Les nouveaux projets



Univ. McGill HRV Nouveau VIC, Montréal, 2 700 TM



Quartier Molson, Montréal, 2 000 TM



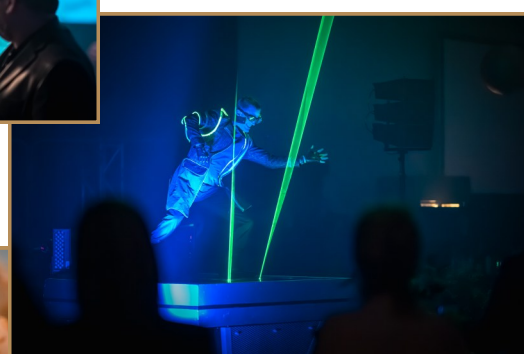
Liveo Kirkland, 800 TM

Et aussi sans oublier...

- ✴ Bâtiment Escadron avions de chasse, Bagotville, 3 700 TM
- ✴ Qscale PH5, Lévis, 1 700 TM
- ✴ Coulée Grou La Lisière, Montréal, 1 400 TM
- ✴ Waterford Ottawa Seniors Apartment, Ottawa, 1 300 TM
- ✴ Bass 6, Montréal, 1 100 TM

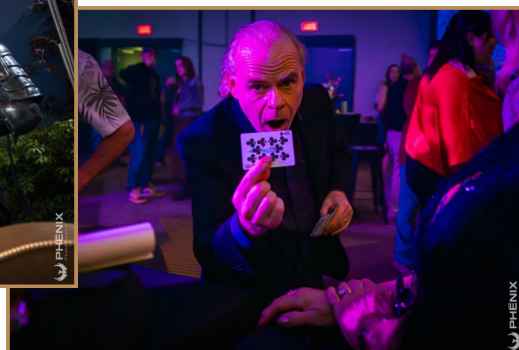
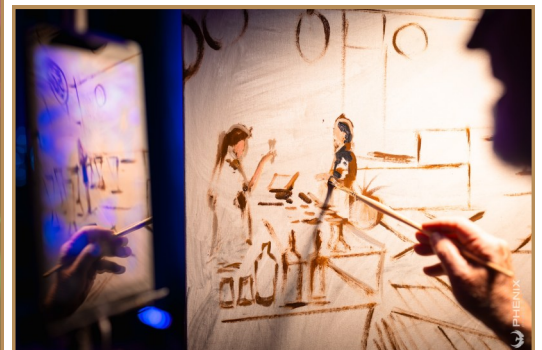
Événements ABF

Retour en images sur notre soirée du 50^e anniversaire, qui a eu lieu le jeudi 28 mai dernier aux côtés de nos précieux clients, fournisseurs et partenaires. Une soirée exceptionnelle, remplie de beaux moments!



Événements ABF (suite)

Quelle soirée! Retour sur notre 50^e anniversaire célébré samedi le 30 mai dernier avec nos employé(e)s et leurs conjoint(e)s. Des souvenirs magiques qui resteront longtemps gravés!



Événements ABF (suite)



Les mentions spéciales du trimestre

Un immense bravo à nos deux musiciens, **Serge Gonthier** et **Édith Sévigny**, qui ont participé au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à la mi-mai!

L'Ensemble à Vent de Victoriaville, avec Édith en tant que corniste, a décroché une superbe 3^e place dans sa catégorie, marquant avec fierté ses 30 ans d'existence. De son côté, l'Harmonie des Bois-Francs, où Serge fait résonner son trombone, a brillamment remporté la 1^{re} position pour sa 2^e année d'existence — et une première participation avec jugement!

Félicitations à vous deux pour ces performances inspirantes!



Vos nouvelles informatiques

C'est le moment de remettre les compteurs à zéro en matière de vie privée

Quand avez-vous vraiment examiné vos paramètres de confidentialité pour la dernière fois? Si vous êtes comme la plupart des Canadiens, la réponse honnête est probablement « lors de la configuration du compte » - ou peut-être jamais. De nombreux Canadiens révisent rarement leurs paramètres de confidentialité sur les médias sociaux, et encore moins vérifient régulièrement les autorisations qu'ils ont accordées aux applications sur leurs téléphones.

Voici pourquoi c'est important: chaque application que vous téléchargez, chaque plateforme de médias sociaux à laquelle vous vous inscrivez et chaque appareil intelligent que vous connectez crée une nouvelle porte d'accès à vos renseignements personnels. Et pendant que vous vivez votre vie, ces portes ont tranquillement partagé plus que vous ne le réalisez peut-être.

Commencez par ce qui compte: vos paramètres de confidentialité sur les médias sociaux

Vos comptes de médias sociaux sont souvent la partie la plus publique de votre identité numérique—et ils partagent fréquemment trop d'informations par défaut.

Réviser vos paramètres de confidentialité Facebook en accédant à la Vérification de la confidentialité. Appuyez sur les trois lignes horizontales dans le coin inférieur droit de l'application, puis allez dans *Paramètres et confidentialité* > *Paramètres* > *Vérification de la confidentialité* (si vous utilisez le site Web, cliquez sur votre profil dans le coin supérieur droit, puis *Paramètres et confidentialité* > *Vérifications de la confidentialité*). Cet outil guidé vous aidera à examiner qui peut voir vos publications (amis seulement est recommandé), qui peut vous rechercher à l'aide de votre adresse courriel ou numéro de téléphone (envisagez de limiter ceci), et si votre profil apparaît dans les moteurs de recherche. De nombreux Canadiens sont surpris de découvrir que leurs profils sont complètement publics.

Sur Instagram, appuyez sur votre profil dans le coin inférieur droit, puis appuyez sur les trois lignes horizontales en haut à droite de votre profil pour accéder aux *Paramètres*. Naviguez vers *Confidentialité* et examinez *Confidentialité du compte* (envisagez de passer en privé) et comment les autres interagissent avec vous pour ajuster les paramètres de partage des stories et qui peut vous identifier dans les photos.

Pour LinkedIn, appuyez sur votre profil dans l'application mobile et allez à *Paramètres* (sur le site Web, cliquez sur votre profil en haut à droite, puis *Paramètres et confidentialité*). Examinez *Visibilité* pour vérifier qui peut voir vos relations, si vous apparaissez dans les résultats des moteurs de recherche et comment votre profil est présenté aux autres. Examinez également *Confidentialité des données* pour limiter la façon dont LinkedIn utilise vos données pour la publicité. Puisque LinkedIn est professionnel, vous pourriez vouloir une visibilité plus large—mais il vaut la peine de comprendre ce que vous partagez.

Le principe clé: si un paramètre offre des options comme « Tout le monde », « Amis » ou « Moi seulement », demandez-vous qui a réellement besoin de voir cette information. En cas de doute, choisissez l'option la plus restrictive qui vous permet tout de même d'utiliser la plateforme efficacement.

Vérifiez les autorisations de vos applications (vous serez surpris)

Votre téléphone intelligent en sait plus sur vous que presque n'importe qui dans votre vie. C'est parce que chaque application que vous avez installée a demandé des autorisations—et la plupart d'entre nous appuyons sur « Autoriser » sans lire ce à quoi nous consentons.

(suite page suivante)

Vos nouvelles informatiques (suite)

C'est le moment de remettre les compteurs à zéro en matière de vie privée (suite)

Sur iPhone, allez à *Réglages* > *Confidentialité et sécurité* et examinez chaque catégorie (Services de localisation, Contacts, Photos, Microphone, Appareil photo). Pour chaque autorisation, demandez-vous: cette application a-t-elle vraiment besoin de cet accès pour fonctionner? Une application de lampe de poche n'a pas besoin de votre localisation. Une application de recettes n'a pas besoin d'accès à vos contacts.

Sur Android, ouvrez *Paramètres* > *Confidentialité* > *Gestionnaire d'autorisations* et examinez les mêmes catégories. Portez une attention particulière aux applications avec un accès à la localisation « Autoriser en permanence » - très peu d'applications ont réellement besoin de suivre votre position lorsque vous ne les utilisez pas.

Voici un conseil pratique: si vous n'avez pas utilisé une application au cours des trois derniers mois, envisagez de la supprimer entièrement. Chaque application installée représente un risque potentiel pour la vie privée, surtout si elle ne reçoit plus de mises à jour de sécurité.

Votre compte Google sait tout (et nous voulons dire vraiment tout)

Si vous utilisez Gmail, Google Search, YouTube ou un téléphone Android, Google a tranquillement construit un profil complet de votre vie. Nous parlons de chaque recherche que vous avez effectuée, chaque endroit que vous avez visité, chaque vidéo que vous avez regardé et chaque courriel que vous avez reçu—tout est stocké et utilisé pour personnaliser les publicités et les services.

Commencez par visiter myaccount.google.com et cliquez sur « *Données et confidentialité* » dans la barre latérale gauche. Sous « *Paramètres de l'historique* », vous verrez ce que Google suit. Cliquez sur « *Activités sur le Web et les applications* » pour voir (et mettre en pause) le suivi de vos recherches, sites Web visités et utilisation des applications. Cliquez sur « *Historique des positions* » pour voir tous les endroits où votre téléphone s'est rendu—vous pouvez mettre cela en pause ou supprimer entièrement votre historique.

Ensuite, examinez la personnalisation de vos publicités. Dans la même section « *Données et confidentialité* », cliquez sur « *Paramètres des annonces* » pour voir ce que Google pense de vos intérêts en fonction de votre activité. Vous pourriez être surpris par le niveau de détail de ce profil. Vous pouvez désactiver complètement la personnalisation des annonces, bien que vous verrez toujours des publicités—elles ne seront simplement pas basées sur votre comportement.

Pour YouTube spécifiquement, visitez youtube.com/feed/history et envisagez de mettre en pause votre historique de visionnement et de recherche. Google utilise ceci pour recommander des vidéos, mais cela signifie également que chaque vidéo que vous avez regardée est stockée et analysée.

Votre vie privée vaut la peine d'être protégée

Nous vous rappelons que la vie privée n'est pas quelque chose qui se produit automatiquement—c'est un choix que nous faisons à travers nos habitudes numériques quotidiennes. Vous n'avez pas besoin de supprimer tous vos comptes ou de jeter votre téléphone intelligent pour protéger votre vie privée. Vous devez simplement être vigilant quant à ce que vous partagez, avec qui vous le partagez et comment cette information est utilisée.

En effectuant cet audit de confidentialité, vous prenez des mesures significatives pour réduire votre empreinte numérique et limiter les renseignements personnels disponibles aux courtiers de données, aux spécialistes du marketing et aux acteurs malveillants potentiels. N'oubliez pas de rester vigilant, informé et prudent! ♦♦♦♦♦

Vos nouvelles RH

L'art de décrocher... vraiment

Les vacances approchent... et avec elles, une promesse qu'on se fait souvent : « *Cette fois, je décroche pour vrai.* »

Que l'on travaille au bureau, en usine ou sur un chantier, une chose est certaine : après des mois bien remplis, ce temps de pause est plus que mérité. Mais décrocher complètement n'est pas toujours aussi simple qu'on le voudrait. Et pourtant, c'est essentiel.

Décrocher, ce n'est pas un luxe — c'est une nécessité

Au quotidien, chacun donne beaucoup : respecter des échéanciers, maintenir la production, assurer la qualité, livrer des projets, travailler en équipe...

Les vacances permettent de :

- Reposer le corps et l'esprit
- Recharger son énergie
- Prendre du recul

Que votre travail soit physique ou mental, le besoin est le même : **prendre une vraie pause pour mieux repartir.**

Se donner la permission de couper

Décrocher, c'est d'abord s'accorder le droit de ne plus être en mode travail pendant un moment.

Pour certains, cela signifie :

- Ne plus consulter ses courriels
- Laisser le téléphone de travail de côté
- Ne pas « repasser dans sa tête » les tâches ou projets

Pour d'autres, c'est simplement accepter de ne pas penser au prochain quart de travail ou au prochain chantier. Peu importe la réalité, l'important est le même : **se permettre de décrocher sans culpabilité.**

Changer de rythme... vraiment

Décrocher, c'est aussi accepter de ralentir. Se lever sans alarme, profiter de l'extérieur, passer du temps avec ses proches ou simplement ne rien faire — ce sont des moments précieux. Pas besoin de remplir chaque journée : **les vacances ne sont pas faites pour performer, mais pour se déposer.**

Revenir avec une nouvelle énergie

Une vraie pause, ça se ressent. On revient souvent :

- Plus reposé
- Plus concentré
- Avec une meilleure attitude

Et cela bénéficie à tout le monde : à soi-même, à son équipe et à l'ensemble du milieu de travail.

En conclusion

Décrocher, ce n'est pas fuir ses responsabilités — c'est prendre soin de soi pour mieux y revenir. Que vous soyez au bureau, en usine ou sur un chantier, vous méritez ce temps de pause. Alors cet été, pourquoi ne pas essayer quelque chose de simple : **mettre le travail de côté... et vraiment en profiter.**

Bonnes vacances à toutes et à tous ✨

L'équipe des ressources humaines

Santé et sécurité au travail

Pas nécessaire d'être médecin pour donner les premiers soins!

On appelle « premiers soins » toute aide reçue par une personne dans les instants suivant un accident, sur les lieux mêmes de l'événement. Cette aide est essentielle, car elle permet souvent à la victime de survivre ou, du moins, de s'en tirer avec un minimum de séquelles.

Y a-t-il un médecin dans la salle?

En principe, toute personne qualifiée (secouriste, etc.) se trouvant sur les lieux d'un accident a le devoir d'intervenir. Cependant, qu'elle soit qualifiée ou non, toute personne témoin d'un accident se doit d'aider les victimes du mieux qu'elle peut et sans mettre sa propre vie en danger. Le témoin joue d'ailleurs un rôle clé dans les instants suivant l'accident: témoin direct de l'événement ou premier arrivé sur les lieux après coup, c'est lui qui constate la gravité de la situation et qui pose les premiers gestes d'assistance. De façon générale, le témoin doit:

1. **Évaluer la situation:** dangers potentiels, état des victimes, risques d'aggravation, etc.
2. **Agir:** sécuriser les lieux, appeler les secours, aider et réconforter la victime, etc.

Bon samaritain... et humain!

Les gens hésitent parfois à porter secours ou à intervenir lors d'un accident. Les raisons souvent invoquées sont:

- La gravité de l'accident (étendue des dégâts);
- La peur d'être blessé;
- La peur des infections;
- La réticence suscitée par l'apparence des blessures (sang, plaie ouverte, etc.);
- La crainte de commettre une erreur.

En fait, personne n'est tenu de risquer sa vie pour aider quelqu'un en détresse. L'important, c'est de faire quelque chose. Le simple fait d'apporter une couverture à la victime, ou de rester sur place pour la réconforter et informer les secouristes à leur arrivée, c'est déjà beaucoup!

Suivez le guide

Dans la plupart des institutions, des plans et procédures d'urgence ont été élaborés pour favoriser une intervention adéquate, rapide et sécuritaire selon la situation. Le fait de bien connaître ces procédures permet d'agir de façon efficace et rationnelle dans une situation d'urgence. Certains organismes offrent aussi des guides sur la façon d'agir lors d'urgences en dehors du travail.

La loi de la bonne foi

En vertu de la loi dite « du bon samaritain », une personne qui agit de bonne foi et pose des gestes raisonnables dans le but d'aider une victime ne peut être tenue responsable d'une aggravation de l'état de la victime découlant de son intervention. Seules les fautes lourdes résultant d'actes irréfléchis peuvent être remises en question.

Dans une situation d'urgence, chaque minute compte et les premiers soins font souvent la différence entre la vie et la mort, ou entre le rétablissement complet ou l'incapacité permanente. Alors, n'hésitez pas à offrir votre aide!

Questions? Contactez votre équipe SST!

Les nouveaux employés

Nom	Département
Adja Maimouna Diop	Usines
Alejandro Avalos Gerardo	Usines
Alexis Gabriel Rodriguez	Usines
Billy Savard	Chantiers
Carlos Eduardo Gomez Barbosa	Usines
Christian Demian Ruiz Romo	Usines
Dave Plante	Chantiers
Dave St-Amant	Chantiers
David Eduardo Montoya	Usines
Dylan Chevarie	Chantiers
Emile McInnis	Chantiers
Fayçal Benabdelhafid	Bureaux
Francis Côté-Dalard	Chantiers
Francis Belisle	Chantiers
Francisco Javier Santos	Usines
Jason Faucher	Chantiers

Nom	Département
Jean-Simon Lemay	Chantiers
John Ramirez Ramirez	Usines
Jonathan Lafèche	Usines
Juan Manuel Ortiz Murayari	Usines
Julian Andres Velasquez Sanchez	Usines
Kevin Cyr	Chantiers
Luis Octavio Gomez Carrillo	Usines
Marc-André Grenier	Chantiers
Marco Antonio Espinosa Guillen	Usines
Maxime Martel	Usines
Michaël Jacques-Lortie	Chantiers
Ralph Cebert Ngongang	Chantiers
Sergio Benitez Tapia	Usines
Thierry Linsifort	Chantiers
Yasmany Mendiola Yera	Usines
Yvan Bossé	Chantiers

**Bienvenue à tous les nouveaux employés
dans la grande famille d'ABF! 😊**

Contactez-moi pour obtenir ou soumettre des
informations supplémentaires:

Mélanie Boucher

(819) 758-7501 Poste 1248

mboucher@abf-inc.com